

Consultations pré-budgétaires 2024 – Recommandations du CIJA

À propos du CIJA

Le CIJA est l'agence de représentation des Fédérations juives du Canada. Le CIJA est un organisme non partisan et sans but lucratif qui a pour mission de protéger la vie juive au Québec et au Canada par un travail de sensibilisation. Nous représentons notamment les milliers de Québécois juifs affiliés à la communauté juive institutionnel et les agences de service et soutien.

Sécurité publique

Mise en contexte

Notre communauté est inquiète de constater une augmentation alarmante des menaces, actes et crimes à caractère antisémite au cours des dernières années. En 2020, le SPVM a constaté 50 % plus d'incidents qu'en 2019. Pour l'année 2021, la première moitié de l'année avait, à elle seule, vu plus d'incidents que durant toute l'année 2020.

Depuis les attaques terroristes du Hamas envers Israël le 7 octobre 2023, le monde occidental fait face à une explosion des actes antisémites et une augmentation de la violence de ceux-ci que nous n'avons pas vu depuis les années 1930.

- Il y a eu un total de 132 crimes et incidents haineux visant la communauté juive du 7 octobre au 9 janvier. Pour toute l'année 2022 un total de 36 crimes haineux et 13 incidents rapportés et classés comme crime haineux visant la communauté juive après enquête.
- Par comparaison, il n'y en a eu que 38 visant la communauté arabo-musulmane.
- Deux écoles ont été visés par des coups de feu dont une deux fois.
- Une synagogue et les bureaux de l'Ouest de l'Île de la Fédération CJA qui sont un centre communautaire ont été visée par un cocktail molotov

Cette situation a amené le SPVM à devoir assurer une plus grande visibilité autour des institutions de la communauté juive. Évidemment ce plan de visibilité est extrêmement coûteux en ressources humaines et financières pour le SPVM et n'est pas possible à maintenir sur le long terme.

Recommandations

- Mise en place d'une *Subvention pour des collectivités sûres et dynamiques*, à l'exemple de l'Ontario.
 - Cette recommandation en est une que nous faisons depuis avant les événements du 7 octobre mais nous tenons à préciser qu'elle n'a jamais été aussi urgente qu'actuellement tel que nous l'avons communiqué lors de nos récentes rencontres avec les ministres Bonnardel, Drainville et Skeete.
 - Ces subventions servent à améliorer des infrastructures de sécurité existantes ou en ajouter des nouvelles.

- Cela pourrait être fait tout d’abord sous la forme d’un projet pilote doté d’un budget annuel de 4,7 millions de dollars, tel que fait originalement en Ontario.
 - La subvention maximale serait de 75 000\$ et une subvention ne pourra couvrir qu’au plus 75% d’un projet. Le 25% restant devrait être financé par l’institution communautaire en question.
 - Les critères permettant de prioriser les demandes devraient être le soutien de la part de la communauté ainsi que la documentation de menaces concrètes envers l’édifice ou la communauté en question.
- Mise en place d’une subvention pouvant aider les communautés à fournir de la formation pour le personnel responsable de la sécurité devant les écoles et les synagogues.
 - Malgré la visibilité renforcée du SPVM, beaucoup d’institutions de notre communauté dépendent de leur personnel de sécurité, qu’ils soient professionnels ou bénévoles.
 - Notre communauté a mis en place un réseau de bénévoles en sécurité communautaire (RSC) qui travaille de concert avec le SPVM. Les bénévoles du RSC sont formés par des professionnels en sécurité et aident à surveiller les écoles et institutions de notre communauté. Il convient de noter que c’est un bénévole du TSC qui a découvert les impacts de balles et les douilles lorsque l’École Talmud Torah a été la cible de coups de feu en novembre 2023.
 - Nous proposons la création d’un fond d’un million pour aider les institutions communautaires à risque à former des bénévoles pouvant assister au niveau de la sécurité.
 - Mise en place d’une aide ponctuelle d’urgence pour la communauté juive
 - Nous avons eu à dépenser plus que n’importe quelle communauté dans l’histoire du Québec pour assurer la sécurité de nos écoles et centres communautaires depuis le 7 octobre.
 - Nous demandons la mise en place d’une aide ponctuelle d’urgence d’un montant de 1 million \$ pour pallier en partie à l’explosion des coûts en sécurité à laquelle notre communauté a eu à faire face.
 - Nous recommandons au Gouvernement du Québec de modéliser cette aide sur celles accordées aux camps d’été lors de la pandémie de COVID-19. Cette aide avait été accordée à l’Association des camps du Québec qui avait ensuite eu la tâche de la répartir parmi les différents camps. Dans notre scénario, le Gouvernement pourrait utiliser la Fédération CJA, qui est le centre philanthropique de la communauté juive institutionnelle, pour s’occuper de répartir le rôle aux différentes institutions de notre communauté.

Pauvreté et développement social

Mise en contexte

Il existe plusieurs organismes qui viennent en aide aux plus démunis de notre communauté. Ometz, Maison Cummings, Auberge Shalom et Projet Genesis sont des exemples. Bien que ces organisations servent des citoyens au-delà de juste la communauté juive, ce sont les seules ayant les sensibilités et les

capacités pour répondre aux besoins de la communauté juive. Les organisations que nous avons nommées, tout comme des centaines d'autres à travers la province, sont très dépendantes du financement des programmes tels que le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ainsi que de tout programmes aidant à l'accès à un logement.

Nos organismes communautaires constatent aussi que plusieurs des crédits d'impôts non-remboursables offerts aux aînés ne réussissent pas à aider les aînés à faible revenu. En effet, leur niveau de revenu est si faible qu'ils ne payent pas d'impôts et ne peuvent donc pas profiter des crédits d'impôts.

Recommandations

- Augmenter le financement des programmes tels que le PSOC et des programmes d'aide en terme d'accès aux logements.
- Accélérer la construction de logements sociaux
- Rehausser le crédit d'impôt pour activité des aînés afin de le mettre au même niveau que le crédit d'impôt pour les enfants et donc en faire passer le maximum de 40\$ à 500\$
- Transformer tous les crédits d'impôts non-remboursable en crédit d'impôts remboursables pour les aînés.

Éducation

Mise en contexte

- Les écoles de la communauté juive institutionnelle du Québec sont des institutions scolaires accomplies et reconnues au Québec, étant bien établies depuis plus d'un siècle.
- Appliquant le curriculum établi par le ministère de l'Éducation, ces écoles offrent une riche combinaison de programmes d'études uniques.
- Les écoles juives du Québec permettent aux jeunes d'accéder à la culture qu'ils vivent en tant que citoyen québécois et à la culture qui les fonde dans leur identité juive (90% des élèves poursuivent leurs études au niveau universitaire). Ces écoles sont essentielles à la vitalité de la communauté juive du Québec.
- Nous sommes fiers que l'excellence des écoles de notre communauté soit reconnue par de nombreuses personnalités politiques. Par exemple le Premier ministre déclarait en avril 2022 : *Je l'ai souvent dit, je rêve d'avoir les taux de diplomation des écoles juives du Québec. C'est extraordinaire, la valorisation de l'éducation. Ce sont des modèles, les membres de la communauté juive.*

Recommandations

Nous recommandons au Gouvernement du Québec de maintenir le financement des écoles privées subventionnées.